

A G C du LOT

430 AVENUE JEAN-JAURES
BP CS 60199 46004 CAHORS CEDEX 9

Tel : 0565232230

Fax : 0565232239

Client : 08621

FACTURE

Date : 30/07/2025 Pièce n° : **00250007345**

Dossier suivi par : CLAIRE BLART

SD : 865018174971890



LA POSTE

7171
7

EURL ERIC RUAULT THANATOPRAXIE
LE BOURG
12700 NAUSSAC

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
SOCIAL 02EME TRIMESTRE 2025					
ETABLIS.BULLETINS DE SALAIRE	5,00	U	23,50	20,000	117,50
SORTIE SALARIE	1,00	U	37,00	20,000	37,00
FORFAIT TRIMESTRIEL SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT EMPLOYEUR ACS	1,00	U	95,00	20,000	95,00

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	249,50	20,00	49,90

Montant total TTC : 299,40 €

NET A PAYER : 299,40 €

Prélèvement (échéance le 25/08/2025)

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

CLIENT : AGC46 / 08621 / FI

FACTURE : 00250007345 du 30/07/2025

NET A PAYER : PRELEVE

Cette facture sera prélevée sur votre compte :
17807 00804 25421613069 53

TVA acquittée sur les encaissements.

Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Pas d'escompte pour paiement comptant.

« Aux termes des Art. L. 441-6I al.12 et D441-5 al.12 du code du commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement. »